



OSOKO KONTSEILUA  
CONSELL PLENARI  
CONSEIL PLÉNIER  
CONSELH PLENARI  
CONSEJO PLENARIO

## **XLème Conseil Plénier de la CTP Arantzazu, le 30 novembre 2022**

La Présidente de la Région Occitanie,  
La Présidente du Gouvernement de Navarre,  
La Ministre des Affaires Étrangères du Gouvernement d'Andorre, en qualité de Présidente  
de l'Organisme Andorran de Coopération Transfrontalière,  
Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine,  
Le Président du Gouvernement d'Aragon,  
Le Président de la Generalitat de Catalunya,  
Le Président du Gouvernement Basque, ce dernier étant le Président en exercice du Consorcio  
de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP),

### **Réunis en Conseil Plénier le 30 novembre 2022 à ARANTZAZU, Oñati, Gipuzkoa, déclarent que :**

Le Conseil Plénier se félicite de célébrer sa 40ème réunion et de la tâche accomplie par la CTP, reconnaissant le travail de ses prédécesseurs.

Cette date est l'occasion de réaffirmer la volonté de tous les membres de la CTP de poursuivre et renforcer cette coopération transfrontalière exemplaire au service des habitants de leurs territoires.

C'est également l'occasion de continuer à réaffirmer les valeurs de proximité, de participation, de collaboration et d'intégration dans l'Union Européenne.

Au cours de ces quatre décennies, nous avons assisté à des étapes importantes, notamment, pour n'en citer que certaines récentes, la désignation de la CTP en tant qu'Autorité de gestion du programme INTERREG- POCTEFA, la création et la consolidation de l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique, l'adoption de la Stratégie Pyrénéenne (2018-2024), de la Stratégie du Changement Climatique, de l'Alliance pour les Sols Pyrénéens (ASPIr) ou encore les accords transfrontaliers pionniers sur les urgences médicales, en attente d'approbation par les Ministères de la Santé espagnol et français.

Toutefois, ces avancées notoires ne nous détournent pas des nombreux défis auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui. À cet égard, le Conseil Plénier exprime son extrême préoccupation au sujet de la guerre en Ukraine. Cet événement, combiné avec la crise énergétique, le changement climatique et le traitement des conséquences de la pandémie nécessitent des réponses concertées et solidaires au sein de l'UE.

Le Conseil Plénier exprime sa confiance et son soutien aux mesures prises par l'Union Européenne, et réaffirme sa Déclaration de solidarité avec le peuple ukrainien et contre l'agression de la Fédération de Russie lancée en février 2022, tout en condamnant l'utilisation

de l'approvisionnement en énergie comme une arme de guerre. Dans ce contexte, la CTP et ses membres assument l'engagement d'accélérer la transition énergétique.

Il soutient et approuve les résolutions adoptées lors de la COP 27 sur le changement climatique qui a eu lieu du 6 au 18 novembre en Égypte, tout en regrettant qu'elles ne se montrent pas plus ambitieuses et précises. À cet égard, il encourage la poursuite des efforts dans le cadre du Partenariat de la Montagne des Nations Unies afin de mettre en évidence la vulnérabilité des zones de montagne face aux effets du changement climatique.

Le Conseil Plénier manifeste sa confiance dans le fait qu'une vision commune et une unité d'action de l'Union Européenne, peut contribuer à relever ces défis.

## **RÉSOLUTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL DES PYRÉNÉES DANS SA "DÉCLARATION DE ARANTZAZU" À L'OCCASION DU XLème CONSEIL PLÉNIER**

### **Le XLème Plénier de la CTP :**

- Réitère son engagement envers la société civile et les citoyens de ses territoires. Le bien-être de ses habitants et la valorisation des spécificités sociales, culturelles, linguistiques et économiques de la zone transfrontalière doivent être au cœur de ses décisions.
- Invite instamment la Commission à approfondir ses propositions et à construire un consensus autour du Mécanisme Européen de Coopération Transfrontalière (ECBM) et à développer son initiative *bsolutions* afin de lever les obstacles juridiques et administratifs à la coopération transfrontalière.
- Contesté le bien-fondé des décisions empêchant depuis plus d'un an la réouverture de huit points de passage frontaliers dans les Pyrénées. Ces décisions vont en effet à l'encontre des intérêts des citoyens transfrontaliers et dénaturent l'esprit du traité de Schengen.
- Se félicite des conclusions du Conseil de l'Union Européenne du 21 juin 2022 sur les négociations de l'Accord d'Association entre l'Andorre et l'Union Européenne et reconnaît l'importance de travailler sur la base d'une feuille de route bien définie pour conclure les négociations avant la fin de 2023.
- Soutient les négociations en cours entre les États pour développer des infrastructures transpyrénéennes d'interconnexion qui contribueront à diversifier les sources d'approvisionnement énergétique et à promouvoir la décarbonation grâce à l'utilisation de sources d'énergies renouvelables telles que l'hydrogène vert et le biométhane. Il réclame également que les Régions et Communautés Autonomes soient impliquées dans le processus de décision.
- Regrette que la proposition de la Commission Européenne pour la révision des réseaux transeuropéens de transport (TEN-T) envisage la réorientation vers la Mer du Nord et la Baltique et non vers la Méditerranée des corridors menant à l'Ukraine. Il appelle donc les gouvernements français et espagnol à s'engager fermement pour exiger une configuration plus favorable aux intérêts de l'Europe du Sud-Ouest.
- S'engage à favoriser l'adoption d'un protocole de coopération transpyrénéenne pour la promotion de l'hydrogène renouvelable, dans le but de créer un espace transfrontalier pour

le déploiement de l'économie de l'hydrogène, de renforcer le positionnement des territoires et de leur permettre d'atteindre les objectifs de décarbonation fixés dans les stratégies nationales et européennes.

- Confirme le déploiement de la Stratégie Pyrénéenne du changement climatique portée par l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique avec l'approbation de son Plan Opérationnel 2030.
- Exprime son engagement en faveur de la jeunesse et, à cet égard, se félicite du succès du 2ème Forum Transpyrénéen de la Jeunesse à Hondarribia, dont l'objectif de promouvoir un dialogue entre les jeunes et les responsables politiques dans les 7 territoires pyrénéens a été particulièrement renforcé en cette année 2022, Année Européenne de la Jeunesse.
- Se félicite de l'approbation récente par la Commission Européenne du programme POCTEFA 2021-2027, avec une augmentation significative du budget FEDER (243 M€) et dont le premier appel à projets est prévu pour 2023.
- Souligne le caractère innovant du POCTEFA 2021-2027 spécialement au travers de l'Objectif Politique 5 (Une Europe plus proche de ses citoyens). Il se félicite également des processus participatifs engagés dans les bassins de vie transfrontaliers, comme modèle de gouvernance multiniveau.
- Félicite et remercie les Eurorégions Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre et Pyrénées-Méditerranée et le GECT Pirineos-Pyrénées pour la collaboration dans le cadre de l'appel à micro-projets pour le territoire pyrénéen ; ainsi que pour la responsabilité qu'ils sont appelés à exercer dans le développement de l'Objectif Politique 5 du POCTEFA 2021-2027.
- Confirme la nécessité de renforcer la coopération transfrontalière en tant qu'outil essentiel de développement d'une politique de cohésion qui réponde aux besoins des citoyens transfrontaliers et aux défis de la période actuelle de transition énergétique, numérique et sociale.
- Remercie les partenaires institutionnels du programme pour leur travail et souligne la bonne collaboration avec la Commission Européenne.

M. Alain Rousset  
M. Francisco Javier Lambán Montañés  
M. Pere Aragonès i Garcia  
Mme Carole Delga  
Mme María Chivite Navascués  
Mme Maria Ubach Font  
M. Iñigo Urkullu Renteria